

## Les interventions les plus courantes



Type S2 - Les coupes de jardinage ont pour but de maintenir un équilibre entre les différentes classes d'âges.

### Gestion en futaie irrégulière : coupe jardinatoire

Elle concerne les peuplements irréguliers. Cette opération rassemble en une seule opération, le dégagement et le dépressage des régénérations acquises, l'éclaircie des petits bois et des bois moyens, l'extraction des bois ayant atteint le diamètre ou l'âge d'exploitabilité et l'ouverture de trouées de régénération sur 15 à 20% de la surface.

La fréquence des coupes est située dans la fourchette de 8 à 15 ans, les prélèvements ne pourront, par rapport au volume sur pied existant, excéder 25% pour un passage tous les 8 à 11 ans ou 30% pour un passage tous les 12 à 15 ans.



Type S2 - Après éclaircie dans un peuplement régularisé.

### Gestion en futaie régulière

Elle concerne les peuplements régularisés et comprend selon l'âge du peuplement, des travaux de dépressage, des éclaircies ou la mise en régénération.



Type S3 - Extraction du Mélèze au profit du Sapin.

### Coupe d'extraction au profit de la dryade

Cette coupe s'applique en général aux peuplements de résineux pionniers (Mélèze, Pin sylvestre, etc.) peu à peu colonisés par des dryades et dans lesquels la dynamique naturelle conduit à la disparition des essences pionnières qui ne peuvent se régénérer.

Les propriétaires désirant adhérer au code des bonnes pratiques sylvicoles, doivent vérifier en fonction du ou des types de peuplements rencontrés dans leur propriété, si la ou les gestions qu'ils envisagent de conduire sont recommandées ou admises.

Ces renseignements doivent être reportés sur la déclaration d'adhésion au code des bonnes pratiques sylvicoles.



Les pratiques recommandées



Les pratiques admises présentant certains risques



Les pratiques exclues ou sans objet

Centre Régional de la Propriété Forestière



Forêt Privée  
de  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Code régional des bonnes pratiques sylvicoles

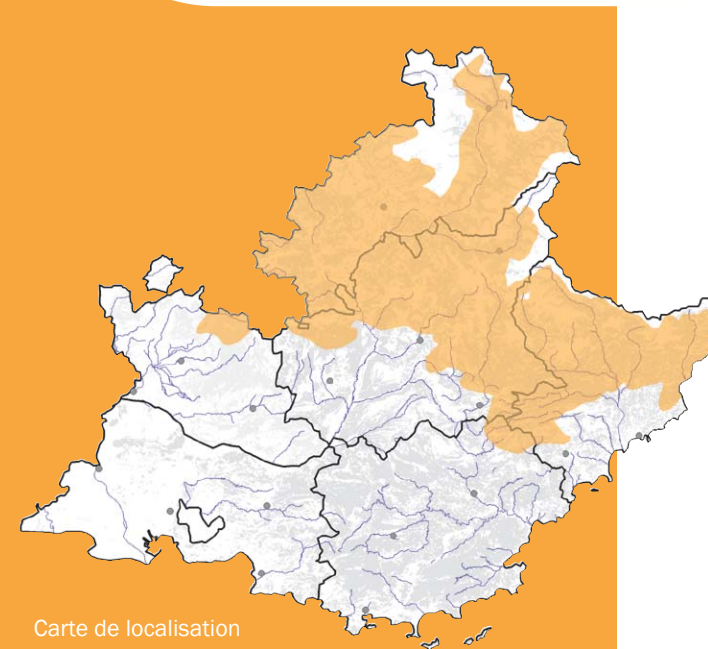
7, Impasse Ricard Digne  
13 004 Marseille

Téléphone : 04 95 04 59 04  
Télécopie : 04 91 08 86 56  
Messagerie : paca@crpf.fr

6

## Résineux dryades

(Essences d'ombre à longue durée de vie)



Carte de localisation

Les essences concernées par cette fiche sont principalement le Sapin pectiné, mais aussi l'Epicéa commun, le Pin Cembro et le Cèdre.

Code régional des bonnes pratiques sylvicoles

La particularité de ces essences est de pouvoir produire des bois de qualité lorsque les conditions de croissance sont bonnes.

# Résineux dryades

## PEUPLEMENTS PURS



a	Dégagement au profit des essences plus adaptées à la station	S1		S2
b	Eclaircies fortes destinées à favoriser le développement des autres essences présentes	S1 volume prélevé inférieur à 50% du volume sur pied		S2
c	Exploitation des seuls arbres dominants			Tous peuplements
d	Gestion en futaie irrégulière	S1, si enjeu environnemental fort / S2, peuplement déjà irrégularisé		
e	Gestion en futaie régulière	S1, si enjeu environnemental fort / S2, peuplement déjà régularisé.	S2, si pente > à 40% ou peuplement instable	
f	Irrégularisation	S1 / S2, si pente forte ou peuplement instable		
g	Non-intervention pendant la durée d'application du code des bonnes pratiques	S1	S2 Sauf coupe récente	
h	Transformation par plantation	S1		S2

## COLONISATION

i	Dégagement et éclaircies fortes au profit des autres essences plus adaptées à la station	S3 station peu favorable		
j	Coupe d'extraction au profit de la dryade sur régénération acquise	S3 station favorable		



Type S1 - Sur station médiocre, l'état sanitaire est souvent mauvais.



Type S2 - Sur bonne station, il existe souvent un bon potentiel pour la production de bois d'œuvre.



Type S3 - Les dryades ont un fort potentiel de colonisation des peuplements existants.

## PEUPLEMENTS PURS

### S1 / Stations médiocres

Les peuplements présentent une mauvaise croissance. Indépendamment de l'âge, l'état sanitaire est souvent médiocre, avec des phénomènes de dessèchement du houppier.

Pour le Sapin pectiné : hauteur dominante à 60 ans < à 18 m. L'envahissement par le Gui provoque des dessèchements partiels du houppier.

- Une gestion en futaie régulière ou irrégulière dont l'objectif est d'assurer la pérennité du Sapin, peut parfois se justifier pour les écotypes rares à conserver (se reporter au tableau ci-dessous).

### S2 / Bonnes stations

Les peuplements présentent une bonne croissance. Sauf sur peuplements suragés l'état sanitaire est généralement satisfaisant (se reporter au tableau ci-dessous).

## PRINCIPES DE LA GESTION EN FUTAIE DE CES PEUPLEMENTS

**DÉPRESSAGE PRÉCOCE ET DÉGAGEMENT** : étape importante à ne pas négliger, à effectuer par bouquets dans les peuplements irréguliers ou en plein si le peuplement est régulier.

- Conseillé entre **3 et 5 m de hauteur**, mais possible jusqu'à 9 m, en 1 ou 2 fois suivant la densité initiale.
- Densité après travaux, environ **1100 tiges par ha** boisé.

### ECLAIRCIES

- Dans les peuplements irréguliers : sélection dans les bouquets de bois moyens au profit des arbres d'avenir, passage en coupe tous les 12 à 15 ans en prélevant au maximum 30% du volume, ou tous les 8 à 11 ans en prélevant au maximum 25% du volume. Récolte des gros arbres dont le diamètre à 1,30 m est supérieur ou égal à 45 cm ; Surface terrière après éclaircie > 15m<sup>2</sup>/ha.
- Dans les peuplements réguliers : passage en coupe tous les 10 à 20 ans jusqu'à l'âge d'exploitabilité, conservant un facteur d'espacement (S%) après la coupe voisin de 25 %. Si le peuplement est instable effectuer des éclaircies plus modérées avec un facteur d'espacement (S%) après la coupe voisin de 23%.

**RÉGÉNÉRATION** : concerne les peuplements ou bouquets d'arbres (peuplements irréguliers) ayant atteint un diamètre moyen de 40 à 45 cm à 1,30 m de hauteur (100 à 120 ans pour le Sapin pectiné).

- Dans les peuplements irréguliers : à chaque passage en coupe, ouverture de trouées de diamètre au moins égal à la hauteur dominante du peuplement. Pour assurer correctement la régénération, ces trouées doivent concerner 15 à 20 % de la surface.
- Dans les peuplements réguliers : coupe rase par trouées ou par bandes successives en ouvrant en priorité sur le côté abrité du vent dominant ; OU coupe d'ensemencement laissant 150 à 200 semenciers par hectare. Cette dernière intervention n'est pas recommandée si la pente dépasse 40%.

## COLONISATION

### S3 / Dryades en cours de colonisation d'un autre peuplement

Le choix de la sylviculture se fera en fonction du potentiel de la station :

- dans les stations peu favorables, élimination des semenciers éventuels, et dégagements et interventions au profit des autres essences (feuillus ou résineux),
- dans les stations favorables, extraction du peuplement en place lorsque la régénération de la dryade est acquise ou éclaircies progressives au profit de la dryade. Il est également possible de maintenir le mélange en conservant des semenciers de l'essence colonisée et en effectuant des plantations complémentaires. Ce mélange est néanmoins difficile à conserver, lorsque l'essence présente est un résineux pionnier (Mélèze par exemple).